

Bruxelles et les enfants font bon ménage

SOCIÉTÉ La cohabitation et la natalité expliquent le phénomène

Le Bruxellois serait-il finalement un être sociable qui aime vivre en groupe ? A la lecture des dernières données de l'IBSA (institut bruxellois de la statistique et de l'analyse) sur le nombre de ménages dans la capitale, on constate que les Bruxellois habitent principalement à plusieurs. Et même, la taille des ménages a tendance à augmenter alors qu'on constate le phénomène inverse dans les deux autres régions.

Durant le siècle dernier, la taille des ménages a diminué en Belgique. A Bruxelles, à partir des années 90, on assiste à une augmentation du nombre de personnes vivant sous un même toit. Le nombre de ménage est ainsi passé de 474.622 en 2001 à 542.670 en 2015. Cela s'explique logiquement par la forte croissance démographique qu'a connue la capitale ces dernières années.

Cependant, le nombre d'habitants a crû plus rapidement que le nombre de ménages ce qui confirme bien l'augmentation du nombre de personnes vivant ensemble. C'est exactement l'inverse en Flandre et en Wallonie. Actuellement, un ménage bruxellois moyen comporte 2,14

personnes alors qu'en Flandre, la taille moyenne est de 2,33 et en Wallonie de 2,29 personnes. Dans l'ensemble du pays, les isolés sont également de plus en plus nombreux. Ce phénomène peut s'expliquer par le vieillissement de la population.

Or, la Région bruxelloise est la seule à connaître un rajeunissement. Forcément, les enfants vivent sous le même toit que leurs parents et ne forment que très rarement un ménage à eux seuls.

On compte tout de même 46,7 % d'isolés dans la capitale alors que le pourcentage s'élève à 34,2 % pour le reste du pays. Cela s'explique par le caractère urbain de Bruxelles. Les ménages d'une personne optent plus facilement pour une proximité avec leur travail, les commerces et les équipements culturels. Par contre, depuis 2012, ce nombre baisse. Cela peut s'expliquer par les radiations d'office qui ont eu lieu à Molenbeek, Saint-Josse et à la Ville de Bruxelles. De plus, certaines personnes âgées qui vivaient en maison de repos étaient encore considérées comme isolées alors qu'elles font en réalité partie des ménages collectifs.

Ensuite, la part des isolés dans les 18-30 ans est en constante diminution. Les jeunes adultes ont tendance à choisir la cohabitation pour des raisons financières vu la pression qui existe aujourd'hui sur le marché locatif bruxellois.

Logiquement, la part et la taille des ménages de plus d'une personne croît. Au 1er janvier 2015, la taille moyenne était de 3,14. L'IBSA constate également que la taille du ménage est plus importante lorsque le chef de ménage est de nationalité étrangère, le ménage est plus grand. La taille moyenne de ces ménages est alors de 3,38 personnes. Enfin, quelle que soit la nationalité, la part des ménages composés d'un couple marié avec enfant reste la norme dans la capitale.

La croissance démographique est ainsi compensée par des ménages plus grands. Les ménages bruxellois connaissent donc une autre évolution qu'auparavant et que les deux autres régions. Cette situation modifie certains besoins, notamment en matière de logement, avec une demande accrue pour les grandes habitations. ■

VANESSA LHUILLIER

DÉFINITION

Un ménage, c'est quoi ?

En démographie, le ménage se compose soit d'une seule personne soit de deux personnes ou plus, unies ou non par des liens familiaux, occupant habituellement un même logement et y vivant ensemble. Les ménages peuvent être répartis en deux groupes : les ménages collectifs et les ménages

privés. Les premiers sont en fait les regroupements des communautés religieuses, les maisons de repos et de soins, les orphelinats, les résidences pour étudiants et ouvriers, les hôpitaux ou établissements de soins et prisons.

Le ménage sert également dans le calcul de la fiscalité et des allocations.

V.L.H.